

BOUST

Après quarante ans d'activité, l'amicale des sapeurs-pompiers a été dissoute

L'amicale des sapeurs-pompiers a tenu une assemblée générale extraordinaire en vue de sa dissolution, en présence de l'adjointe au maire Ghilaine Cancelli.

En préambule, le président, Jean Luc Wuttke, a présenté le compte rendu moral de l'année écoulée.

Avec la diminution du nombre de membres et aucune nouvelle adhésion, les activités ont fortement diminué. Puis le trésorier, Stéphane Mellinger, a fait la lecture des finances, qui laissent apparaître un bilan positif. Les commissaires aux comptes, après avoir contrôlé la

trésorerie, ont demandé à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour la bonne tenue des comptes.

Le président a ensuite rappelé les raisons qui ont mené à cette dissolution. L'amicale des sapeurs-pompiers a été créée en 1982 et au début, un nombre important de personnes avait adhéré. Elle organisait des fêtes et une bourse aux armes qui était reconnue et très appréciée dans la région. Puis, est venue la dissolution du corps des sapeurs pompiers, qui a été rattaché pour former le corps de Rodemack, Puttelange et Boust. Petit à petit, l'amicale a perdu ses adhérents, qui ne sont plus qu'une dizaine.

La dissolution a été adoptée à l'unanimité. Le solde financier, qui s'élève à 282€, sera reversé à l'amicale de Rodemack.



La décision a été actée lors d'une assemblée générale extraordinaire. Photo RL